





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-319**

Séance publique du

29 juin 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150629- lmc169791-DE-1-1
Date de signature : 02/07/2015
Date de réception : jeudi 2 juillet 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : PLAN ORGANISANT LES INTERVENTIONS DE LA VILLE POUR LES RYTHMES
ÉDUCATIFS (P.O.I.V.R.E) - ECOLES ÉLÉMENTAIRES PRIVÉES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016**

Le 29 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 23/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESSE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Abbassia BACHI à Madame Reine MERGER, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gerard DELOCHE à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Irène MALAUZAT, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Christian ROLANDO, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Françoise TERME à Madame Dominique AUGÉY, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sylvaine DI CARO.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction des animations et de la
Jeunesse

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2015

Nomenclature : 8.1
Enseignement

RAPPORTEUR : Madame Brigitte DEVESA

Politique Publique : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISES

OBJET : PLAN ORGANISANT LES INTERVENTIONS DE LA VILLE POUR LES RYTHMES ÉDUCATIFS (P.O.I.V.R.E) - ECOLES ÉLÉMENTAIRES PRIVÉES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération n° 2002-1249 du Conseil municipal du 16 décembre 2002, il a été décidé la mise en place du Plan Organisant les Interventions de la Ville pour les Rythmes Éducatifs (P.O.I.V.R.E).

Ce dispositif concerne des activités sportives et culturelles assurées par des associations durant le temps périscolaire.

Ces activités s'intègrent dans un projet agréé par le comité de pilotage. La gestion financière du P.O.I.V.R.E relève de la Caisse des écoles pour les écoles élémentaires publiques et de la Ville pour les écoles élémentaires privées. Au titre de l'année scolaire 2015/2016, 6 projets ont été validés sur 6 écoles privées et seront réalisés par 5 associations pour une dépense totale de **12 348 €** (*voir tableau ci-joint*).

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution de subventions aux associations figurant dans le tableau, joint au présent rapport, au titre du P.O.I.V.R.E dans les écoles élémentaires privées ;
- **DIRE** que la dépense totale en résultant, soit **12 348 €** sera répartie de la façon suivante :

- **4 753 €** pour le 1er trimestre 2015/2016, imputée au budget de la Ville pour l'année 2015 compte budgétaire 92213 6574 1682 qui présente les disponibilités suffisantes ;
- **7 595 €** pour les deux trimestres suivants, à inscrire au budget de la Ville pour l'année 2016 – compte budgétaire 92213 6574 1682.

DL.2015-319 - PLAN ORGANISANT LES INTERVENTIONS DE LA VILLE POUR LES RYTHMES ÉDUCATIFS (P.O.I.V.R.E) - ECOLES ÉLÉMENTAIRES PRIVÉES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

Ecoles élémentaires	Porteur de projet	Activités	Nombre Heure	Subvention annuelle	Subvention 1 ^{er} trimestre	Subvention 2 ^e trimestre	Subvention 3 ^e trimestre
La Nativité	Escrime Pays d'Aix	Escrime	2	1 935,00 €	777,00 €	618,00 €	540,00 €
Le Sacré Coeur	Animation provençale multisports	Multisports	2	2 146,00 €	820,00 €	786,00 €	540,00 €
Sainte Catherine	Compagnie Ainsi de Suite	Théâtre	2	2 964,00 €	1 108,00 €	1 100,00 €	756,00 €
Saint François d'Assise	Animation provençale multisports	Multisports	2	2 146,00 €	820,00 €	786,00 €	540,00 €
Saint Joseph	Taekwondo Pays d'Aix	Taekwondo	2	2 134,00 €	868,00 €	690,00 €	576,00 €
Sainte Bernadette	Auc Escrime	Escrime	1	1 023,00 €	360,00 €	393,00 €	270,00 €
TOTAL			11	12 348,00 €	4 753,00 €	4 373,00 €	3 222,00 €
						7 595,00 €	